
EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller, le Très-Honorable SIR FREDERIC TEMPLE, Comte de *Dufferin*, Vicomte et Baron *Clandeboye* de *Clandeboye*, dans le comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron *Dufferin* et *Clandeboye*, de *Ballyleidy* et *Killeleagh*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie d'*Irlande*, et Baronnet, et Chevalier de Notre Très-Illustre Ordre de *Saint Patrice* et Chevalier Commandeur de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur Général du *Canada* et Gouverneur et Commandant en chef de l'Île du *Prince-Edouard*, et Vice-Amiral du *Canada* et de l'Île du *Prince Edouard*. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, en Notre dite Puissance, ce VINGT HUITIÈME jour de JANVIER en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et treize et de Notre Règne la trente-sixième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.
